

Les membres du Conseil communautaire

Tulle, le 1^{er} juillet 2024

Réf : n° 2024-210/ MB/NC/AB

Objet : Réunion du Conseil communautaire

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil communautaire qui se tiendra le :

Lundi 8 juillet 2024 à 18h00
Salle des fêtes du Pré-Bourru
à NAVES

L'ordre du jour sera le suivant :

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal du Conseil communautaire du 3 juin 2024
- Information des décisions prises au titre des délégations du Conseil communautaire au Bureau et au Président

AFFAIRES A DELIBERER

↓ **PÔLE SERVICES A LA POPULATION**

1-Aménagement de l'espace

1.1 Avis concernant le Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité du Territoire (SRADDET)

Rapporteur : Mme Yvette FOURNIER

2- Petite enfance

2.1 Approbation de la convention de subvention de création de places en MAM et des demandes de subventions

Rapporteur : Mme Fabienne LATOUR

3- Enseignement supérieur

3.1 Approbation d'un avenant au marché de prestation avec ELIOR pour la gestion du restaurant universitaire et inter-entreprises quartier de Souilhac à Tulle

3.2 Approbation du principe de recours à la délégation de service public pour la gestion du restaurant universitaire et inter-entreprises quartier de Souilhac à Tulle

Rapporteur : Mme Yvette FOURNIER

4- Transports

4.1 Validation de la liste et de la rémunération des dépositaires de tickets TUT au 1^{er} janvier 2025

4.2 Vote des tarifs applicables au réseau TUT agglo et TAD Tulle et TAD agglo dans le cadre de la mise en place de la billettique à compter de 2025

Rapporteur : M. Daniel RINGENBACH

↓ PÔLE RESSOURCES

5- Ressources humaines

- 5.1 Actualisation du guide du temps de travail
- 5.2 Modification du tableau des emplois
- 5.3 Renouvellement du dispositif de recrutement d'un contrat d'apprentissage

Rapporteur : M. Michel BREUILH

6- Affaires financières

- 6.1 Fongibilité des crédits pour les budgets 2024 soumis à l'instruction M57 : autorisation donnée au Président de procéder à des virements entre chapitres
- 6.2 Autorisation donnée au Président de placer une partie de la trésorerie sur des comptes à terme
- 6.3 Admission en non-valeur – délégation au Bureau

Rapporteur : Mme Betty DESSINE

↓ PÔLE TECHNIQUE

Collecte des déchets

- Point d'information sur le retard de livraison des véhicules de collecte des déchets et conséquences sur la mise en œuvre du nouveau schéma

Rapporteur : Mme Stéphanie VALLEE

Questions diverses

Dans le cas où vous seriez dans l'impossibilité d'assister à cette séance, je vous serais reconnaissant de bien vouloir vous faire représenter par votre suppléant (communes ayant un seul conseiller communautaire) ou de donner procuration à un autre conseiller communautaire titulaire.

Chaque conseiller communautaire peut être porteur d'un seul pouvoir.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sincères salutations.

Carole Lohman



Le Président,

Michel BREUILH